

**Réunion du mercredi 9 septembre 2026
Procès-verbal n°6**

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Christian DELCEL
Invité M. Eric MAIOROFF
Excusés MM. Gregory BOUCHET et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°5 sans modification

RAPPEL DE LA DISPOSITION VOTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**Rencontres en période d'intempéries**

A) Inversion des matchs aller - Championnat

Au cours des matchs aller, si le terrain du club recevant est déclaré impraticable, la rencontre est automatiquement inversée, sous réserve que le terrain du club visiteur soit disponible et praticable. Le match doit se dérouler le jour et à l'heure prévus au calendrier initial.

Merci au club concerné de prévenir l'équipe adverse, les officiels et le District.

Les deux clubs doivent s'organiser, comme c'est le cas en coupe, pour inverser la rencontre après le vendredi 17h30.

DÉPARTEMENTAL 2**Match n°78802225 : Paizay Le Sec (1) – Acg Foot Sud 86 (1) en poule B du 06/09/26**

Match non joué suite à un arrêté municipal en date du 4 septembre 2026.

La commission sportive regrette l'envoi tardif et invite les clubs concernés par cet arrêté municipal à prendre connaissance du rappel ci-dessus et donne le match à rejouer à une date ultérieure qui sera déterminé en fonction du parcours en coupe des équipes, ce match pourra être fixé au mercredi 11 novembre le cas échéant.

DÉPARTEMENTAL 3**Match n°78853456 : St Saviol (1) – Chatain (1) en poule C du 19/09/26**

Courriel du club de Chatain pour le changement de l'heure et du jour suite à l'homologation officielle de l'éclairage sur le terrain de St Saviol. Compte tenu de l'information transmise concernant cette homologation à l'ensemble des clubs de la poule par mail le 29 août, puis dans le PV n° 5 et confirmée par mail le 08/09/26, la commission informe que ce match aura lieu le 19/09/26 à 19h sur le terrain de St Saviol.

DÉPARTEMENTAL 5**Match n°78856142 : Boivre (2) – Vouneuil Beruges (3) en poule E du 06/09/26**

1^{er} forfait de l'équipe de Vouneuil Beruges (3) (sans déplacement)

Amende de 36€ au club de Vouneuil Beruges

Match n°79049597 : Vendelogne (1) – Quincay (2) en poule E du 06/09/26

1^{er} forfait de l'équipe de Quincay (2) (sans déplacement)

Amende de 36€ au club de Quincay

Match n°78856522 : Smarves Iteuil (3) – Château Garnier (1) en poule I du 06/09/26

1^{er} forfait de l'équipe de Smarves Iteuil (3) (sans déplacement de l'équipe de Château Garnier (1))

Amende de 36€ au club de Smarves Iteuil

Match n°78856523 : Acg/Savigné (3) – Brion St Secondin (3) en poule I du 06/09/26

1^{er} forfait de l'équipe d'Acg Foot Sud 86 (3) (sans déplacement de l'équipe de Brion St Secondin (3))

Amende de 36€ au club de l'Acg Foot Sud 86

COUPES DÉPARTEMENTALES

La commission informe que les **tirages de la coupe Louis David et du Challenge des réserves auront lieu le mercredi 16 septembre**, les rencontres seront publiées dans le Vienne Hebdo du vendredi pour être jouées les 26/27 septembre 2026.

La commission **demande aux clubs de Ligue**, qui ne se sont pas encore inscrits en coupe Tassin, de confirmer leur engagement **avant le 28 septembre 2026**.

Le Comité de Direction **se prononcera** sur la participation, ou non, des clubs de Régional 1 et de deux équipes de Ligue d'un même club.

L'inscription n'est pas obligatoire mais un **minimum de 8 équipes** est nécessaire pour ouvrir cette compétition.

Challenge Marcel Renaudie :

Les équipes de **l'Acg Foot Sud 86 (3), St Savin.Nalliers (3), Availles en Châtellerauld (3), Montmorillon (4) et Ucse (3)** sont invités à confirmer leur engagement avant **le mardi 15 septembre 2026**.

Prochaine réunion : sur convocation

Le président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL